



ÉTÉ 2025

Perspectives économiques trimestrielles de la construction



Association canadienne
de la construction
Services axés sur les
pratiques exemplaire

Constats principaux pour l'été 2025

- **L'économie se maintient grâce au commerce qui a précédé les droits de douane :** Au premier trimestre, le PIB réel du Canada a augmenté de 2,2 %, selon les données annualisées. La majeure partie de la croissance du premier trimestre a été alimentée par une augmentation du commerce international, car les entreprises stockaient des marchandises en prévision de droits de douane anticipés. L'économie a progressé plus rapidement que prévu, mais cette croissance s'inversera en avril.
- **La Banque du Canada freine les baisses de taux :** Le taux d'intérêt au jour le jour a été maintenu à 2,75 %. Alors que la détérioration des conditions du marché du travail a alimenté les attentes de nouvelles réductions, l'inflation de base reste tenace, ce qui sape ces espoirs. Si les droits de douane de rétorsion persistent, l'inflation augmentera encore. Nous prévoyons tout au plus une nouvelle baisse des taux à 2,50 % avant la fin de l'année.
- **Performance économique du secteur de la construction :** Le PIB réel du secteur de la construction a augmenté de 0,22 %, grâce à la vigueur continue des bâtiments non résidentiels. La production est désormais supérieure de 1,52 % à celle du T1 2024, le rebond de la construction résidentielle ayant plus que compensé un rare déclin des activités d'ingénierie. Le secteur continue à montrer des signes de résilience.
- **Coûts des matériaux et indices des prix :** L'Indice des prix des produits industriels (IPPI) a augmenté de 1,17 % en glissement annuel, soit la progression la plus faible des six derniers mois. De février à mai, les prix du bois d'œuvre ont baissé tandis que l'énergie a continué à diminuer, les métaux ferreux primaires ont augmenté de 3,38 % bien qu'ils soient toujours en baisse en glissement annuel, cette récente tendance à la hausse est inquiétante. Le ciment a augmenté de 0,93 % d'avril à mai. L'Indice des prix de la construction de bâtiments (IPCB) a encore une fois connu une modeste augmentation de moins de 1 %, le Nouveau-Brunswick, l'Alberta et la Colombie-Britannique enregistrant les plus fortes hausses régionales.
- **Infrastructure et politique fiscale dans le secteur de la construction :** Les projets non résidentiels deviennent le moteur du secteur alors que la demande privée s'affaiblit dans un contexte de perte de confiance. Le programme de construction record de 50 G\$ proposé par Ottawa pourrait stimuler directement le PIB du secteur d'environ 5 % si le financement des capitaux se concrétise dans les délais prévus.



Le présent rapport a été préparé par l'Association canadienne de la construction (ACC) afin de donner un aperçu du dernier trimestre et de la santé économique actuelle de l'industrie, et pour donner un aperçu de ce que cela implique pour les entreprises membres.

Les forces qui façonnent la construction et l'économie canadienne

À la mi-année, l'économie canadienne reste dans une situation d'attente, plombée par des tensions commerciales non résolues, un ralentissement de la demande et une baisse de la confiance des entreprises. L'économie a connu une explosion des importations et des exportations. Les exportations ont fait un bond de 7,5 %, tandis que les importations ont augmenté de 7 %, les exportations nettes ajoutant environ un demi-point de pourcentage au PIB réel au premier trimestre. La situation s'est rapidement inversée le mois suivant. Les exportations ont déjà chuté de 10,8 % en avril, tandis que les importations n'ont baissé que de 3,5 %. Cet écart s'est traduit par le plus grand déficit commercial jamais enregistré. La construction, qui est orientée vers le marché intérieur (pas d'exportations), s'est avérée relativement résistante malgré un retard dans la croissance globale au T1. La dynamique s'est néanmoins ralentie au début du T2 : la valeur corrigée des variations saisonnières des permis de construction a baissé de 4,1 % en mars et de 6,6 % en avril, pour atteindre environ 10,5 G\$. Les investissements du secteur public deviendront le principal moteur de l'industrie face à la récession et au repli du secteur privé. La politique budgétaire est expansionniste et favorable à la construction; l'augmentation des déficits et le ralentissement de la croissance des revenus mettront cette position à l'épreuve au cours des prochains trimestres.

Après une vague de baisses de taux qui a ramené le taux directeur de la Banque du Canada à 2,75 %, le crédit est plus accessible qu'il y a un an, mais l'appétit pour l'investissement reste modéré. Les marchés prévoient des réductions limitées, voire inexistantes, au second semestre 2025 : l'Indice des prix à la consommation (IPC) global est tombé à 1,7 % en avril après la suspension de la taxe fédérale sur les carburants, mais les mesures de base (IPC trimestriel de 3 %, IPC médian de 3 % en glissement annuel en mai) témoignent de la persistance d'une pression intégrée. Comme les augmentations de coûts liées aux droits de douane se font toujours sentir dans les chaînes d'approvisionnement, la Banque devrait rester en attente. Dans cet environnement, les entreprises sont confrontées à une érosion des certitudes plutôt qu'à un choc unique, et les grands projets privés font de plus en plus l'objet d'une souscription prudente et de décisions d'investissement retardées.

Les tendances du marché du travail reflètent la fatigue économique générale. Le chômage national est passé à 6,9 % en avril, l'emploi contractuel devient un phénomène plus courant, et l'on s'attend à un nouvel affaiblissement. Pourtant, le secteur de la construction continue de fonctionner avec des contraintes de capacité liées à la main-d'œuvre qualifiée plutôt qu'au manque de volonté d'embaucher. La pression sur les salaires dans le secteur reste élevée, en particulier dans les métiers spécialisés liés aux infrastructures et aux constructions publiques à grande échelle.

La politique commerciale continue de dominer le paysage des risques. Depuis janvier, l'évolution est médiocre : les États-Unis ont imposé des droits de douane supplémentaires de 25 % sur l'acier et l'aluminium canadiens; le président Trump a également annoncé la fin des pourparlers avec le Canada. Bien que les prix des produits de base de la construction aient été stables jusqu'à présent (les taux d'équipement et de fret ont légèrement baissé) une volatilité prolongée s'installe et pèse sur la viabilité financière de chaque projet.

Le recul de l'inflation globale est dû en grande partie à des facteurs ponctuels : la baisse des prix de l'énergie, le raffermissement du dollar canadien et la suppression de la taxe sur les carburants. Entre-temps, l'inflation de base reste obstinément élevée. Les fournisseurs en amont ont jusqu'à présent absorbé les chocs tarifaires en puisant dans leurs stocks qui précédaient les droits de douane, ce qui a permis de lisser la répercussion des coûts. Les entreprises en aval — les sous-traitants et les producteurs de biens finaux — fonctionnent avec des stocks réduits et doivent se réapprovisionner en intrants aux prix courants, plus élevés, ce qui les expose à des hausses de coûts et les répercute sur les consommateurs.

De nombreux Canadiens trouvent les discussions sur l'abaissement des barrières commerciales inter-provinciales encourageantes. Pour le secteur de la construction, la circulation plus libre des matières premières devrait favoriser l'approvisionnement et la logistique, même si la vaste géographie est-ouest du pays reste le plus grand défi à relever. Les réformes sont susceptibles d'apporter des gains encore plus importants dans les services publics, la sécurité alimentaire et les domaines où les provinces délivrent des autorisations et des certifications, tels que les soins de santé et l'éducation. Dans l'ensemble, cette initiative constitue une étape importante vers une économie canadienne plus intégrée et soutiendra la croissance à long terme. Il ne s'agit pas d'un bouclier qui protège le pays des droits de douane et l'isole des effets de la détérioration du commerce international.

Intérêt trimestriel : Briques, budgets, équilibre

La nouvelle administration libérale minoritaire est entrée en fonction avec un programme clairement favorable à la construction. La construction a été au centre du discours du Trône et du premier projet de loi adopté par la Chambre des communes, et l'industrie est prête à s'engager et à coopérer. Il s'agit d'un moment historique qui se déroule dans un contexte d'incertitude économique. Le diable se trouve dans les détails.

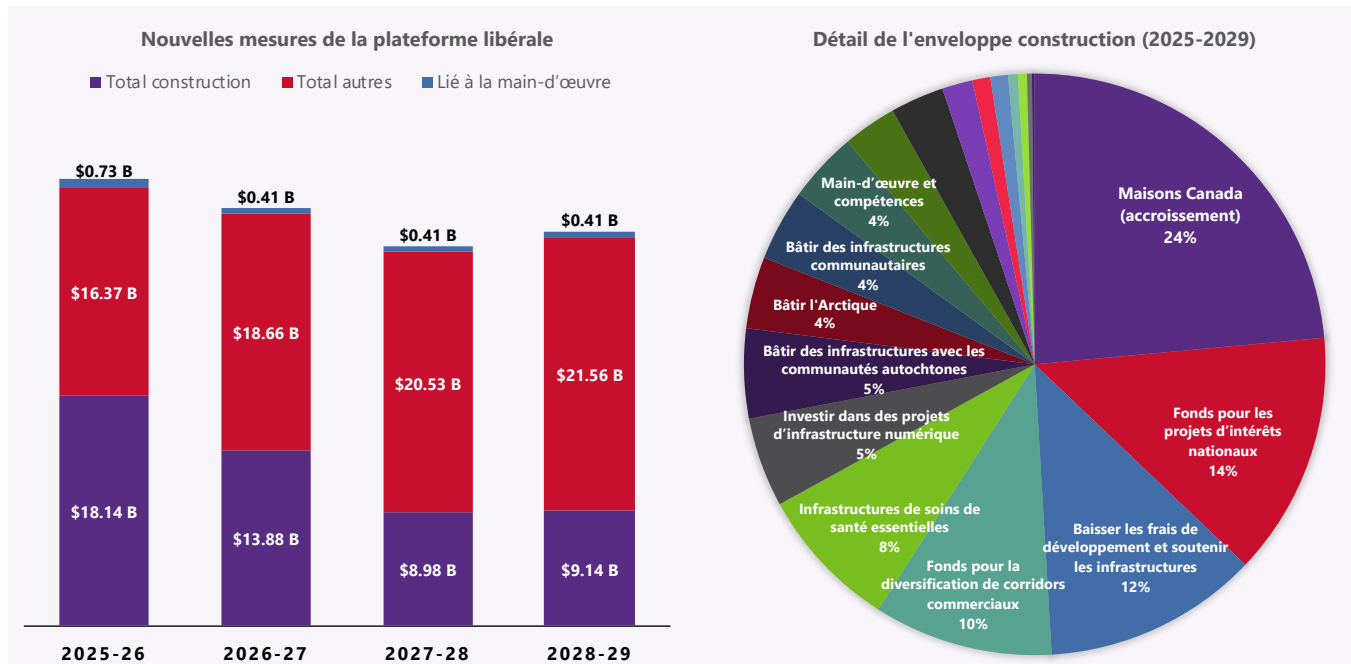
Ce trimestre, nous examinons les projets fiscaux du nouveau gouvernement. Trois mois après le début de l'exercice budgétaire, le plan de dépenses officiel n'a toujours pas été présenté. Il s'agit du retard budgétaire le plus important depuis plus de trente ans.



Plateforme libérale

Nouvelles mesures (en m \$)	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Total
Unir					
Fonds pour les projets d'intérêts nationaux	\$2,500	\$2,500	\$1,100	\$700	\$6,800
Fonds pour la diversification de corridors commerciaux	\$3,500	\$500	\$500	\$500	\$5,000
Bâtir l'Arctique	\$500	\$500	\$500	\$500	\$2,000
Développer le réseau électrique est-ouest du Canada	\$-	\$500	\$500	\$500	\$1,500
Investir dans des projets d'infrastructure numérique	\$1,500	\$1,000	\$-	\$-	\$2,500
Augmenter le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes	\$500	\$-	\$-	\$-	\$500
Infrastructures de soins de santé essentielles	\$2,000	\$1,000	\$500	\$500	\$4,000
Bâtir des infrastructures communautaires	\$1,000	\$1,000	\$-	\$-	\$2,000
Sécuriser					
Nouveaux investissements en capital de défense (comptabilité d'exercice)	\$-	\$100	\$250	\$500	\$850
Fonds de protection de la nature du Canada	\$63	\$63	\$63	\$63	\$250
Nouveaux investissements en capital pour la GRC (comptabilité d'exercice)	\$16	\$68	\$68	\$120	\$272
Sécuriser nos frontières	\$200	\$200	\$45	\$45	\$490
Protéger					
Bâtir des infrastructures avec les communautés autochtones	\$1,250	\$1,250	\$-	\$-	\$2,500
Bâtir					
Maisons Canada (accroissement)	\$2,839	\$2,989	\$2,989	\$2,989	\$11,806
Baisser les frais de développement et soutenir les infrastructures	\$1,500	\$1,500	\$1,500	\$1,500	\$6,000
Faciliter la conversion de logements abordables	\$25	\$35	\$38	\$40	\$138
Fonds du premier et du dernier kilomètre	\$-	\$250	\$500	\$750	\$1,500
Élargir l'infrastructure de bornes de recharge pour VE	\$19	\$19	\$19	\$19	\$76
Subvention pour l'apprentissage	\$729	\$214	\$214	\$216	\$1,373
Doubler le PFIMS pour les métiers spécialisés	\$-	\$25	\$25	\$25	\$75
Financement en capital destiné aux collèges pour les programmes d'apprentissage	\$-	\$20	\$20	\$20	\$60
Élargir la déduction fiscale pour la mobilité de la main-d'œuvre	\$1	\$2	\$2	\$2	\$7
Perfectionnement et formation en milieu de carrière	\$-	\$150	\$150	\$150	\$450

Composition de la construction



Plan fiscal et d'évaluation des coûts

Sur une période de quatre ans, le programme prévoit 129 G\$ de nouvelles mesures, dont 38,8 % (50 G\$) bénéficieront directement aux entreprises du secteur de la construction. Un montant supplémentaire de 1,52 % (1,97 G\$) est réservé aux programmes relatifs à la main-d'œuvre et aux compétences, afin d'aider le secteur à répondre à ses besoins en main-d'œuvre. En termes de montant et de part du budget, le projet 2025-2029 constitue l'engagement le plus important en matière de construction depuis au moins une décennie, soit environ 3 G\$ par an de plus que le budget 2024 (lui-même d'environ 9,6 G\$) et bien plus que les 5,8 G\$ du budget 2023. Il s'accompagne également d'une enveloppe de main-d'œuvre qui, bien que modeste, est sensiblement plus importante que les offres précédentes et explicitement liée aux pénuries de main-d'œuvre. Cette combinaison place l'industrie dans sa position politique la plus constructive, au sens propre comme au sens figuré, depuis l'ère des autoroutes de l'après-guerre. Notez qu'il s'agit de coûts pour le gouvernement, et non de l'ampleur totale des prêts disponibles.

Les dépenses fédérales de construction devraient atteindre 18 G\$ en 2025-2026 avant de se rapprocher des 9 G\$ (environ 30 % de l'enveloppe de construction) en 2028-2029. La trajectoire suggère un coup de fouet initial pour des projets prêts à démarrer, suivi d'un pivot vers un financement de programme soutenu. Cette pente descendante pourrait s'avérer illusoire. Une grande partie des premières dépenses est affectée à des projets non résidentiels. Même si le projet de loi C-5 réduit les cycles d'approbation de cinq à deux ans, bon nombre de ces projets ne démarreront pas assez rapidement pour absorber les fonds au cours de la première année. Les logements et les infrastructures suivent également des calendriers d'approbation différents. Par conséquent, l'impact de ces mesures se fera sentir inégalement.

L'enveloppe peut être divisée en cinq familles fonctionnelles. Ensemble, ces mesures élargissent la demande et donnent aux entrepreneurs des signaux plus clairs sur le déploiement de leurs ressources. En tête de liste, le groupe « Corridors économiques et numérique » représente 38,6 % du budget lié à la construction (19,4 G\$), qui regroupe le Fonds pour les projets d'édification de la nation (13,56 %), le Fonds pour les corridors de diversification du commerce (9,97 %), Investir dans l'infrastructure numérique (4,98 %), Construire l'Arctique (3,99 %), Réseau électrique est-ouest (2,99 %), Fonds des premier et dernier kilomètres (2,99 %), et une modeste expansion de la recharge des véhicules électriques (0,15 %).

Le volet logement suit de près, avec 35,8 % (17,9 G\$), principalement sous l'impulsion de l'initiative Construire des maisons au Canada (CMC) (23,54 %), la plus importante. Soutenue par le premier ministre Mark Carney, l'initiative CMC se concentre sur les logements préfabriqués, de faible hauteur et à plusieurs unités pour répondre à la crise du logement et vise à doubler le taux de construction résidentielle au Canada pour atteindre 500 000 logements par an au cours de la prochaine décennie. Elle comporte 25 G\$ de financement de la dette en dessous du marché, 10 G\$ de prêts à faible coût pour des logements abordables, pour Autochtones, pour étudiants et pour personnes âgées. Parmi les autres mesures, citons la réduction des redevances d'aménagement et de l'infrastructure de soutien (11,96 %), une remise sur cinq ans des redevances municipales, et un petit programme de conversion en logements abordables (0,28 %).

Les infrastructures sociales et communautaires représentent 18,4 % (9,2 G\$), couvrant les installations de soins de santé essentiels (7,98 %), les infrastructures dans les communautés autochtones (4,99 %), les infrastructures communautaires de construction (3,99 %), les améliorations en matière d'atténuation des catastrophes (1 %) et les ports pour petits bateaux (0,50 %). Un montant de 3,1 % (1,6 G\$) est également affecté aux investissements liés à la sécurité, qui comprennent les investissements dans la défense, les installations de la GRC et la modernisation des frontières terrestres.

Ensemble, les infrastructures et le logement absorbent 74,4 % de l'enveloppe de construction et environ 28,9 % de l'ensemble de la plateforme, ce qui les place au cœur du plan. Près de deux cinquièmes de chaque dollar investi dans la construction sont destinés à la colonne vertébrale de l'économie du pays (ports, chemins de fer, routes, réseaux électriques et numériques), tandis qu'une part tout aussi importante est consacrée à la lutte contre la pénurie de logements. La cadence régulière et pluriannuelle de ces deux flux devrait permettre aux entreprises de disposer d'un pipeline solide et prévisible. Si l'on exclut CMC, qui aidera davantage l'industrie manufacturière que la construction, l'enveloppe restante s'élève en moyenne à 9,6 G\$ par an. Le PIB annualisé du premier trimestre pour notre industrie en termes nominaux est de 209,9 G\$, de sorte que le financement représente environ 4,57 % du PIB sectoriel, en supposant que les nouvelles aides à l'emploi parviennent à atténuer les pénuries chroniques de main-d'œuvre qualifiée.

Les programmes en faveur de la main-d'œuvre et des compétences, ancrés par 1,37 G\$ de subventions à l'apprentissage, 450 M\$ pour la formation à mi-carrière et l'amélioration des compétences, et trois initiatives plus modestes (compléments au PFIMS, apprentissages universitaires et déduction pour mobilité de la main-d'œuvre), ne représentent qu'une petite partie de l'enveloppe globale de financement. Pourtant, ils jouent un rôle essentiel. Ces programmes sont le lubrifiant essentiel qui empêche les pénuries de compétences de nuire à la réalisation des projets.

Nouvelle position en matière de défense

La stratégie de défense du Canada évolue considérablement. À la suite du sommet de l'OTAN, le premier ministre Carney a annoncé un renforcement majeur qui porterait à terme les dépenses de défense à 5 % du PIB. Il s'agit d'un objectif ambitieux qu'il faudra dix ans pour atteindre et qui stimulera la demande dans le secteur de la construction. À court terme, Ottawa s'est déjà engagé à atteindre 2 % du PIB d'ici à la fin de l'exercice budgétaire en cours.

Du point de vue de la construction et de l'économie, *comment* l'argent est dépensé est tout aussi important que *combien*. Le programme libéral prévoit 18 G\$ pour la défense, soit environ 14 % de toutes les nouvelles mesures. Sur ce total, 4,7 % correspondent à de véritables dépenses d'investissement qui auraient un impact direct sur les entrepreneurs; le reste est consacré à des investissements d'exploitation.

Auparavant, le Canada consacrait 1,4 % de son PIB à la défense, soit environ 41 G\$ en 2024. En supposant que le PIB augmente de 1 % en 2025 (conformément aux prévisions de l'OCDE) et que l'objectif de 2 % soit atteint, les dépenses de défense pour l'exercice 2024-2025 augmenteront de 18,16 G\$, ce qui est bien supérieur à l'enveloppe prévue par la plateforme. Si ce niveau plus élevé est maintenu pendant quatre années supplémentaires et que la répartition entre le capital et le fonctionnement de la plateforme au cours de chaque année reste intacte, aucune de ces liquidités supplémentaires n'atteindra le secteur de la construction cette année ou l'année prochaine. La plateforme ne prévoit pas de nouvelles dépenses d'investissement avant 2026-2027. Ensuite, elle ajouterait au plan de calcul des coûts environ 450 M\$ en 2026-2027, 500 M\$ en 2027-2028 et 830 M\$ en 2028-2029.

Les dépenses de défense, en particulier les achats d'armes, ont un effet multiplicateur économique plus faible que la plupart des dépenses civiles. Toutefois, les projets concrets, comme les ports, aéroports, dépôts logistiques, renforcement des centres de données, tours de transmission sécurisées, ont des retombées économiques plus importantes.

Nous espérons voir un plan à forte intensité de capital et un processus d'acquisition efficace. Historiquement, les règles restrictives — et non le financement — ont constitué le principal goulot d'étranglement pour les dépenses d'infrastructure militaire. Il reste à voir un plan plus détaillé montrant quelle part des dépenses totales est allouée à la construction chaque année, et si les procédures de passation de marchés peuvent suivre le rythme des poches les plus profondes.





Des garde-fous pour garantir l'efficacité

L'administration s'est engagée à mettre en place le cadre « Un projet, un examen » afin d'accélérer les procédures d'approbation. Le projet de loi C-5, maintenant adoptée par le Parlement, ramène de cinq à deux ans la durée des autorisations fédérales, ce qui répond directement à l'appel de l'industrie en faveur de projets « prêts à démarrer » qui peuvent être mis en chantier rapidement. Une autorisation plus rapide ne résout toutefois qu'un seul goulot d'étranglement. Le déficit de main-d'œuvre dans le secteur de la construction se creuse à nouveau, les départs à la retraite étant plus nombreux que les entrées en apprentissage. En outre, le plan d'immigration 2025-2027 réduit les admissions d'environ 20 %, ce qui crée une incertitude qui rend plus difficile l'attraction de travailleurs qualifiés. Cela constituera un défi pour les programmes en cours de route.

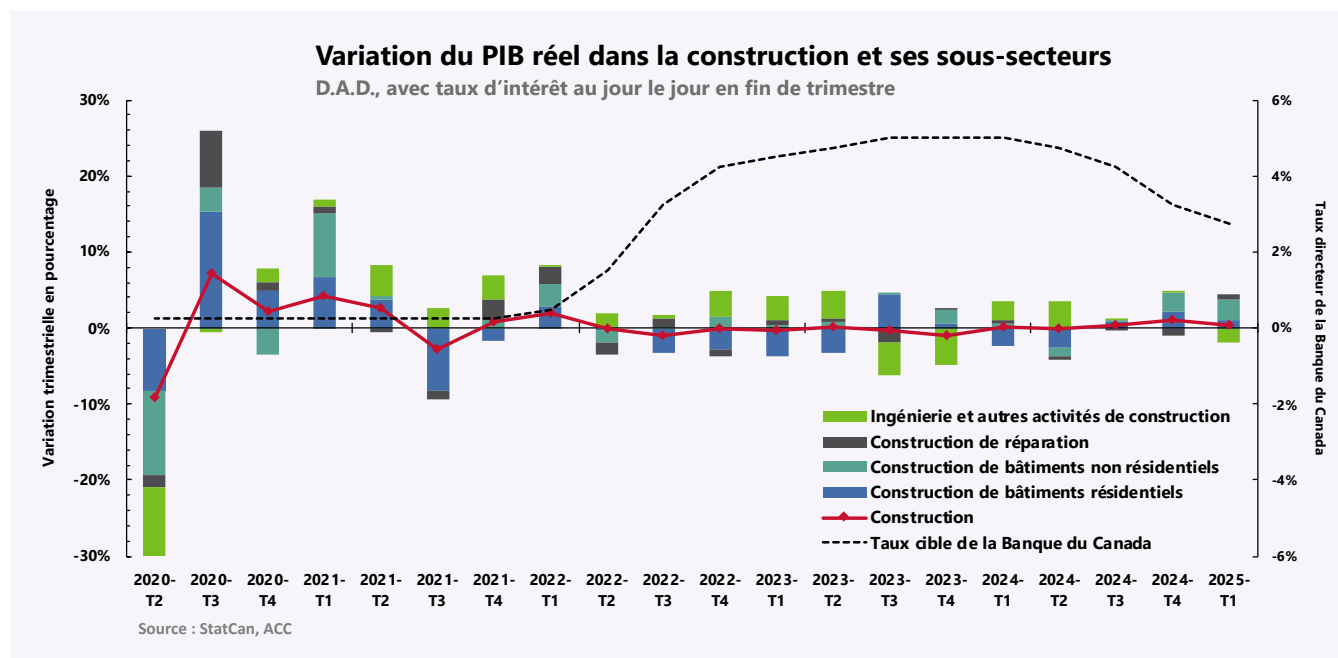
L'espace fiscal est la deuxième mesure de protection. L'exposé économique de l'automne 2024 a ajouté 24 G\$ de nouvelles dépenses et a porté le déficit prévu pour 2024-2025 à 61,9 G\$, contre 40,1 G\$ dans le budget 2024. Le ratio dette/PIB continue de baisser, mais l'augmentation des emprunts réduit la marge de manœuvre en cas de croissance décevante. Le bon côté des choses est un financement moins cher : les rendements à long terme sont inférieurs d'environ 120 points de base au pic de l'année dernière, ce qui réduit le coût réel du capital d'Ottawa et facilite le blocage de la dette pour des projets dont les retombées s'étalent sur plusieurs dizaines d'années.

La budgétisation d'un programme ambitieux est un exercice d'équilibre avec les restrictions monétaires. Le développement prévu de la défense et d'autres programmes phares doivent être financés soit par l'émission de nouvelles dettes, soit par la réaffectation de fonds provenant des dépenses existantes. En d'autres termes, chaque dollar supplémentaire consacré au blindage ou à l'asphalte est un dollar qui ne peut être affecté à une autre priorité. Nous suivrons de près les prochains budgets, non seulement pour les chiffres globaux, mais aussi pour voir où se situent les compromis et si les engagements en matière de logement, d'infrastructure et de projets d'amélioration de la productivité sont bien protégés ou s'ils sont discrètement réduits.

Secteur de la construction ICIC : Performances et tendances sectorielles

Le secteur de la construction a connu une expansion constante au cours du T1 2024. Le PIB réel a augmenté de 0,22 % pour atteindre 167 G\$, après la forte croissance (1,01 %) enregistrée au cours du dernier trimestre, atteignant ainsi son niveau le plus élevé depuis le T3 2022. Tous les sous-secteurs de la construction ont enregistré des hausses au cours de ce trimestre, à l'exception de l'ingénierie et des autres activités de construction.

PIB de la construction



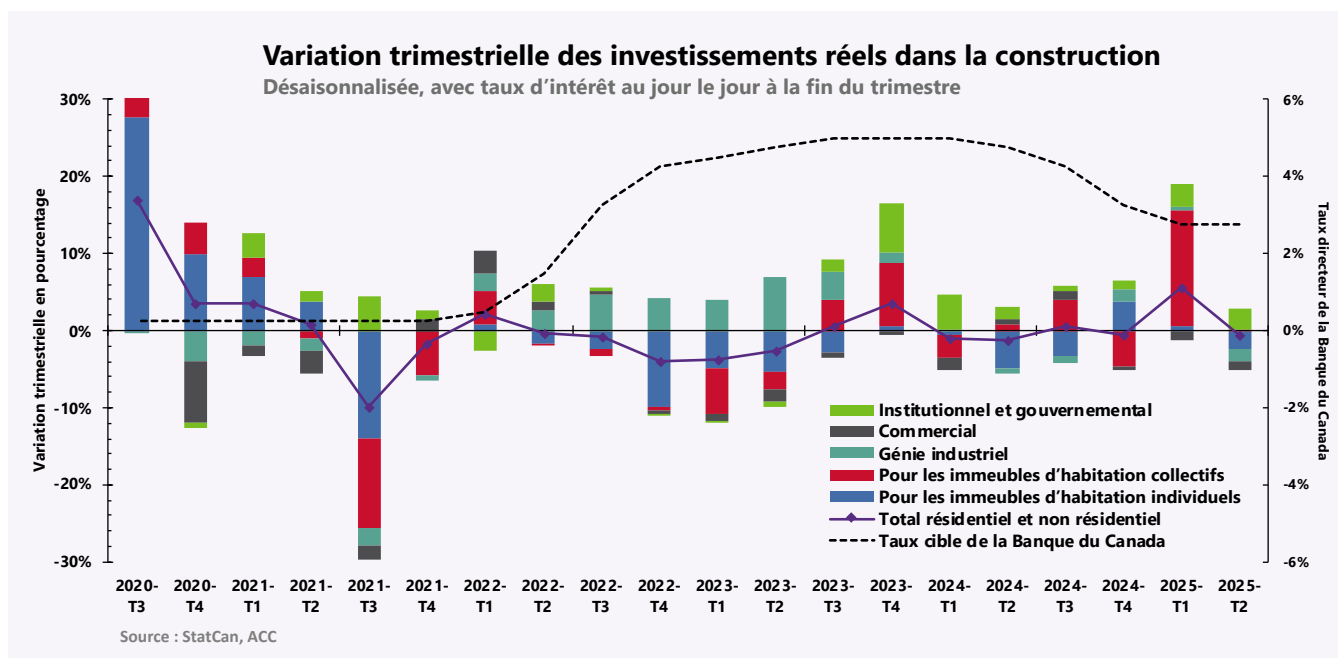
La construction de bâtiments résidentiels a progressé de 1,14 % au premier trimestre. Nous continuons de penser que la construction de bâtiments non résidentiels est le principal facteur de croissance au cours du trimestre, le secteur ayant progressé de 2,54 %. Les activités d'ingénierie et autres activités de construction ont diminué de 1,98 %, ce qui est rare au cours des cinq dernières années et annule tous les gains réalisés dans le secteur résidentiel et non résidentiel en termes de valeur réelle. Le sous-secteur de la construction de réparations a connu une contraction depuis son pic de 32,24 G\$ au T1 2022. Au T1 2025, il a augmenté pour atteindre 31,21 G\$, après un creux de 30,99 G\$ au T4 2024, mais il est habituel de voir un bond pendant cette saison, et il s'agit néanmoins d'une baisse de 1,07 % en glissement annuel.

Le secteur de la construction se redresse en glissement annuel, et le premier trimestre est un bon départ, avec une hausse de 1,52 % par rapport au T1 2024. La construction de bâtiments résidentiels s'est remise de la faiblesse des T3 et T4 de l'année dernière, augmentant de 1,56 % en glissement annuel et mettant fin à une série de trois années de croissance négative. La part du secteur non résidentiel dans l'industrie a augmenté très régulièrement après la pandémie et est en passe d'atteindre les niveaux de la pandémie, car de plus en plus d'organisations reprennent leurs activités. Dans l'ensemble, nous constatons une tendance à la hausse des performances économiques du secteur, et cette tendance se poursuivra grâce à une impulsion nationale en faveur de la construction du Canada.

Investissements dans la construction de bâtiments

Au T1, les investissements ont augmenté de 5,65 % (+1 136 M\$) par rapport au T4 2024, ce qui représente la plus forte hausse trimestrielle depuis 2021 et reflète l'impact de la baisse des taux d'intérêt. L'augmentation a été presque entièrement due aux immeubles à logements multiples (+15,11 %, +1 081 M\$), qui s'approchent maintenant de leur pic de 2021 au cours des mêmes mois. La construction institutionnelle et gouvernementale a légèrement augmenté de 2,91 % (+53,9 M\$), tandis que la construction commerciale a diminué de 1,24 % (-39,8 M\$). Le secteur industriel (+0,36 %, +5 M\$) et les bâtiments à logement unique (+0,54 %, +35,3 M\$) sont restés largement inchangés. Au niveau provincial, les augmentations ont été les plus importantes à l'Île-du-Prince-Édouard (+25 %, +24,1 M\$) et en Ontario (+9,4 %, +751 M\$), tandis que Terre-Neuve-et-Labrador a chuté de 39 % (-85,6 M\$).

Investissements



Selon le dernier communiqué d'avril, l'investissement total dans la construction de bâtiments a augmenté de 5,64 % en glissement annuel pour atteindre 21,1 G\$. Les immeubles à logements multiples (16,59 %, +1 174 M\$) sont de nouveau en tête du classement, bien qu'ils aient rebondi après le pic de mars, et la construction institutionnelle et gouvernementale (7,98 %, +145 M\$) est également en hausse. En revanche, les bâtiments à logement unique ont chuté de 2,35 % (-154 M\$), passant à nouveau sous le total non résidentiel en termes absolus et continuant à se contracter en termes de part de marché, à 30,32 % contre 32,80 % en avril de l'année dernière. Les volumes industriels (-1,08 %, -15 M\$) et commerciaux (-0,74 %, -24 M\$) sont restés stables.

Statistique Canada signale une « baisse de la construction résidentielle », due à une diminution de 18,6 % des coûts de transfert de propriété. Ces coûts, qui englobent les commissions immobilières, les taxes sur les transferts de terrains, les frais juridiques et les frais d'examen des dossiers, sont comptabilisés dans la formation brute de capital fixe (FBCF) plutôt que dans l'investissement dans la construction de bâtiments. Cette baisse s'explique par la diminution de l'activité sur le marché de la revente, malgré la baisse des taux d'intérêt; cependant, l'appétit pour les nouvelles constructions reste fort.

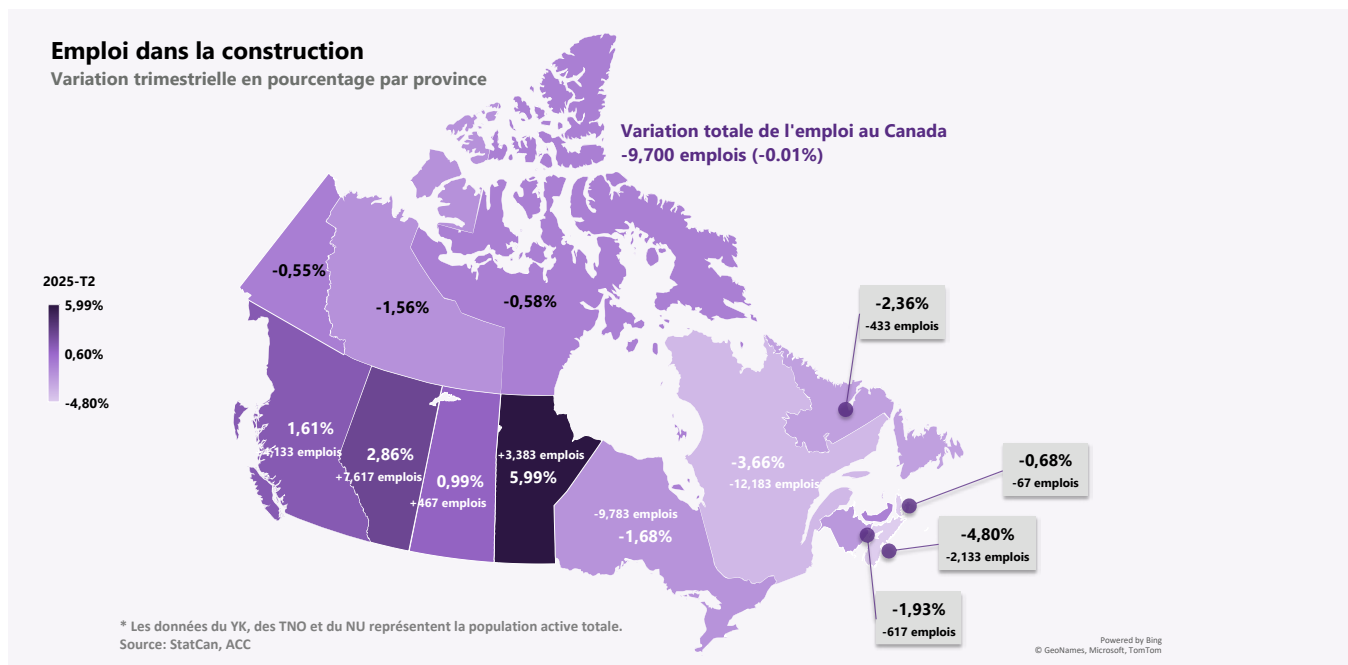
Marché du travail dans le domaine de la construction

La construction représente près de 8 % (1,64 M\$) de la main-d'œuvre canadienne totale, ce qui en fait la sixième main-d'œuvre sectorielle.

Jusqu'en juin, l'emploi dans le secteur a connu une baisse modérée après des augmentations consécutives à partir du T4 2024. Au niveau national, l'emploi a diminué de 0,59 % (-9 700 emplois). Il s'agit d'un écart par rapport à la moyenne industrielle qui s'explique principalement par la grève de la construction résidentielle au Québec, qui a abouti à un accord et s'est achevée le 18 juin. Il faut donc s'attendre à ce que les chiffres se redressent en juin et à ce qu'une augmentation nette globale soit observée d'ici la fin du deuxième trimestre. Le Québec (-3,66 %, -12 183 emplois), l'Ontario (-1,68 %, -9 783 emplois) et la Nouvelle-Écosse (-4,80 %, -2 133 emplois) ont enregistré des réductions notables, tandis que les quatre provinces de l'Ouest ont enregistré des gains, particulièrement élevés en Alberta (+2,86 %, +7 617 emplois) et au Manitoba (+5,99 %, +3 383 emplois).

Emploi

Variation de l'emploi



En glissement annuel, le T1 (+2,58 %, +39 633 emplois) et le T2 (+2,57 %, +41 100 emplois) ont tous deux progressé au Canada, mais avec des disparités régionales notables. Presque toutes les provinces ont été positives, à l'exception de Terre-Neuve (-12,54 %, -2 567 emplois), du Nouveau-Brunswick (-5,96 %, -1 983 emplois) et de l'Ontario (-0,75 %, -4 317 emplois). Terre-Neuve, en particulier, a vu son marché de l'emploi décliner depuis le T3 de l'année dernière, tout comme l'Ontario, alors que la tendance était à la forte croissance à l'échelle nationale, notamment par rapport à des provinces leaders comme l'Alberta (+12,67 %, +30 820 emplois), la Saskatchewan (+13,91 %, +5 800 emplois) et l'Île-du-Prince-Édouard (+11,92 %, +1 030 emplois).

Nous nous attendons à ce que la croissance se poursuive dans les régions où des projets d'infrastructure nationaux sont actuellement à l'étude, ce qui créera de nouvelles opportunités d'emploi.

Chômage

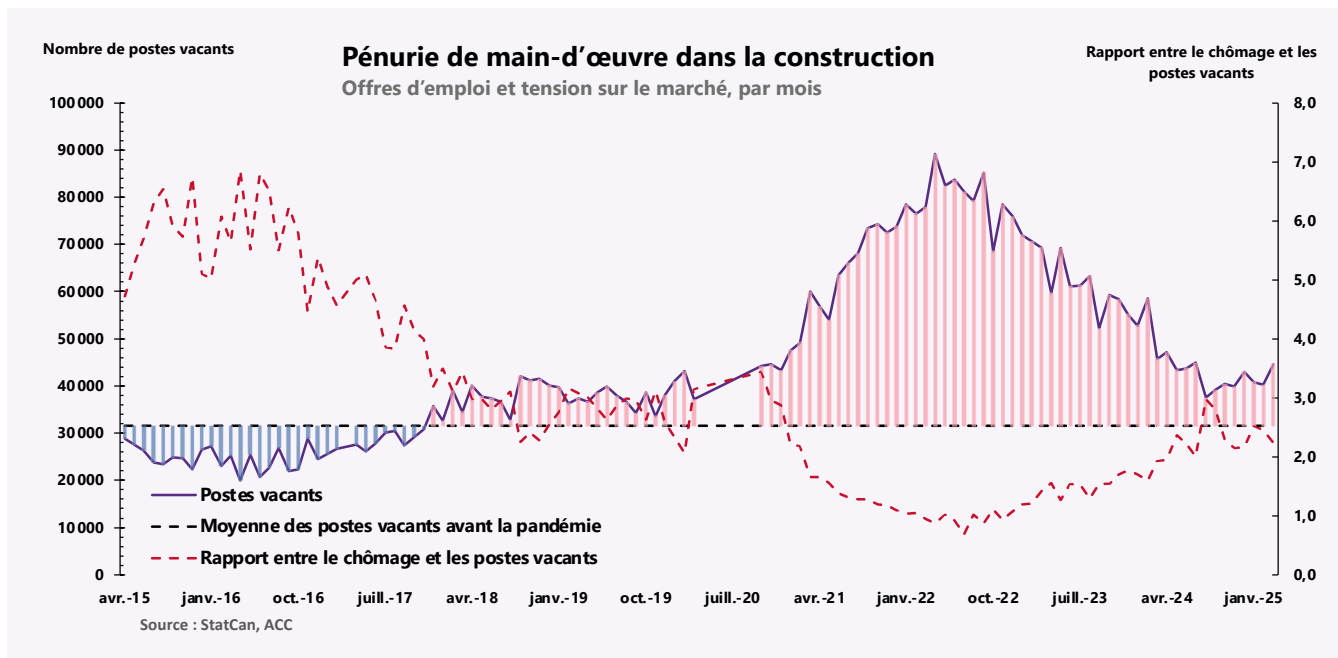
Le taux de chômage national est stable, élevé et augmente lentement. L'ensemble du secteur industriel a enregistré un taux de 7 % en mai, soit le niveau le plus élevé depuis septembre 2021. Le secteur de la construction y a largement contribué, passant de 5,7 % en mars à 6,7 % en avril, et se situant bien en dessous de la moyenne de l'ensemble du secteur, qui était de 6,6 % en mai. En glissement annuel, le taux de chômage a augmenté de 43 points de base au T1 et de 88 points de base au T2. Une partie de cette évolution peut également être attribuée à la grève au Québec. Les chiffres de juillet devraient refléter plus fidèlement les conditions du marché.

Postes vacants

Alors que l'incertitude économique s'installe, les offres d'emploi ont connu une baisse trimestrielle de 1,31 % dans tous les secteurs d'activité au Canada. Par contre, les dernières données du premier trimestre montrent une augmentation de 2,09 % dans le secteur de la construction, poursuivant la hausse du T4 2024, ce qui porte le nombre de postes vacants dans le secteur de la construction à 44 640. Néanmoins, le nombre de postes vacants reste bien inférieur à ce qu'il était il y a un an, avec une réduction de 20 % en glissement annuel.



Postes vacants



Bien que les offres d'emploi aient considérablement diminué depuis les sommets atteints au T2 2022, l'écart a recommencé à se creuser au cours des six derniers mois et le problème de la main-d'œuvre reste l'une de nos principales préoccupations. Pour construire le Canada et réaliser les projets essentiels efficacement, nous devons activement développer et perfectionner notre bassin de main-d'œuvre. Bien que le chômage et les offres d'emploi sont tous deux en hausse, l'augmentation des offres d'emploi au T1 a été plus importante, ce qui a resserré le marché du travail dans le secteur de la construction.

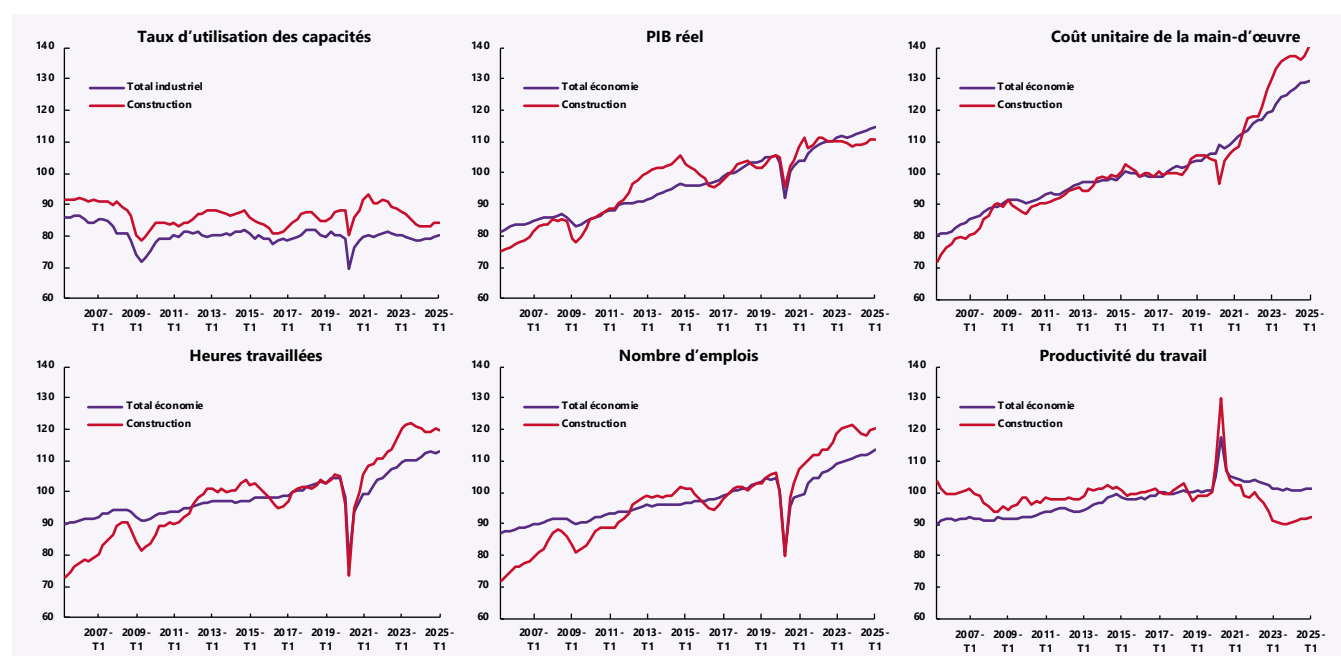
Les tensions sur le marché du travail sont mesurées par le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'offres d'emploi. Un rapport plus faible indique un marché plus tendu, ce qui signifie que les entreprises ont plus de difficultés à pourvoir les postes vacants. Ce rapport est en baisse depuis août 2024. Il s'est brièvement redressé de décembre à février, mais il est maintenant reparti à la baisse pour atteindre 2,2. Cela signifie qu'il y a environ deux chômeurs pour chaque poste vacant, ce qui s'éloigne de la moyenne de 4,2 avant la pandémie. Étant donné que les dernières données sur les postes vacants datent de mars et les données sur l'emploi, de mai, nous prévoyons que ce rapport augmentera probablement au T2. Cependant, avec de nombreux projets en cours, le secteur de la construction reste confronté à une pression considérable sur son apport de main-d'œuvre. C'est pourquoi il est essentiel d'accroître notre main-d'œuvre.



Taux d'utilisation des capacités industrielles et mesures de la productivité

Les objectifs du Canada en matière de logement, d'infrastructure et d'économie dépendent tous d'un secteur de la construction capable de construire plus efficacement. Cependant, les écarts persistants dans l'utilisation des capacités, la productivité du travail et les coûts unitaires de la main-d'œuvre mettent en évidence les frictions qui pourraient freiner les progrès. En comparant ces paramètres à ceux de l'ensemble de l'économie, les inefficacités deviennent apparentes lorsqu'elles sont particulières au secteur, permettant aux gouvernements, aux entrepreneurs et aux investisseurs de transformer chaque heure passée sur un chantier, chaque tonne de matériaux et chaque kilogramme de pollution en une prospérité accrue pour le Canada.

Productivité



Taux d'utilisation des capacités

Le taux d'utilisation des capacités industrielles (TUC) mesure la production réelle d'une industrie en pourcentage de son potentiel de pleine capacité (utilisation à 100 %).

Depuis le T4 2024, le TUC a augmenté de 30 points de base pour atteindre 84,3 %. Il s'agit du troisième trimestre consécutif d'augmentation. Néanmoins, l'écart entre la construction et l'ensemble de l'industrie (4,2 %) reste inférieur à la moyenne à long terme de 5,83 %. En période d'expansion économique, la demande de biens et de services augmente généralement. Cela se traduit par des taux d'utilisation des capacités plus élevés. En revanche, en cas de ralentissement économique ou de récession, la demande diminue généralement, ce qui entraîne une baisse des taux d'utilisation des capacités. L'ampleur de la reprise du TUC au prochain trimestre dépendra de la mesure dans laquelle la baisse de la demande sera compensée par des mesures fiscales spécifiques à la construction et du coût de l'emprunt fixé par la prochaine politique monétaire.

Coût unitaire de la main-d'œuvre

Le coût unitaire de la main-d'œuvre (CUM) mesure le rapport entre la rémunération du travail et la production réelle. Un CUM plus élevé indique qu'on dépense davantage en main-d'œuvre par unité produite, ce qui signale directement une baisse de la productivité du travail et met en évidence les pressions inflationnistes potentielles dues à la croissance des salaires.

Dans le secteur de la construction, le CUM a augmenté de 2,27 % après une révision à la baisse de son niveau pour le T4 2024. Cette mesure s'écarte de l'économie dans son ensemble (0,11 % entre le T4 2024 et le T1 2025) depuis le T3 2023. Bien que la croissance se soit ralentie au cours des deux derniers trimestres de 2024, elle a repris au T1, même si la croissance des salaires dans l'industrie continue d'être inférieure à la moyenne nationale. Ensemble, ces tendances limitent la capacité du secteur à générer des profits et à attirer des talents.

Productivité

La productivité, mesurée par la production par heure travaillée, a connu une légère hausse au T1 2025, avec un gain de 0,55 % par rapport au T4 2024. L'écart de productivité du secteur par rapport à la moyenne canadienne, à 8,88 contre 9,37 au trimestre précédent, reste important, mais diminue par rapport à la moyenne de l'ensemble de l'économie depuis le début de l'année 2024. Les chiffres des T3 et T4 2024 ont été révisés à la hausse d'environ 2 %.

Jusqu'à présent, les initiatives en matière d'efficacité dans l'industrie n'ont eu qu'un impact limité. Les parties prenantes sont intéressées par l'amélioration des processus, de meilleures normes et une adoption plus large de technologies telles que la modélisation des données du bâtiment (MDB) et l'IA pour stimuler l'innovation.

Dans l'ensemble, malgré les révisions statistiques, le message principal reste inchangé : Le secteur canadien de la construction est toujours aux prises avec une crise de productivité qui s'aggrave. Il faut espérer que les efforts récents visant à accélérer les approbations et à simplifier les processus permettront d'inverser la tendance.

Inflation des matériaux de construction

L'inflation des biens utilisés dans la construction de différents types de bâtiments est suivie par l'IPPI, qui est l'une des deux mesures de type IPP fournies par StatCan. Par rapport à l'autre mesure, l'indice des prix des matières premières (IPMR), l'IPPI suit l'évolution des prix des produits vendus aux industries comme la nôtre par les fabricants, plutôt que les prix des matières premières achetées par les fabricants.

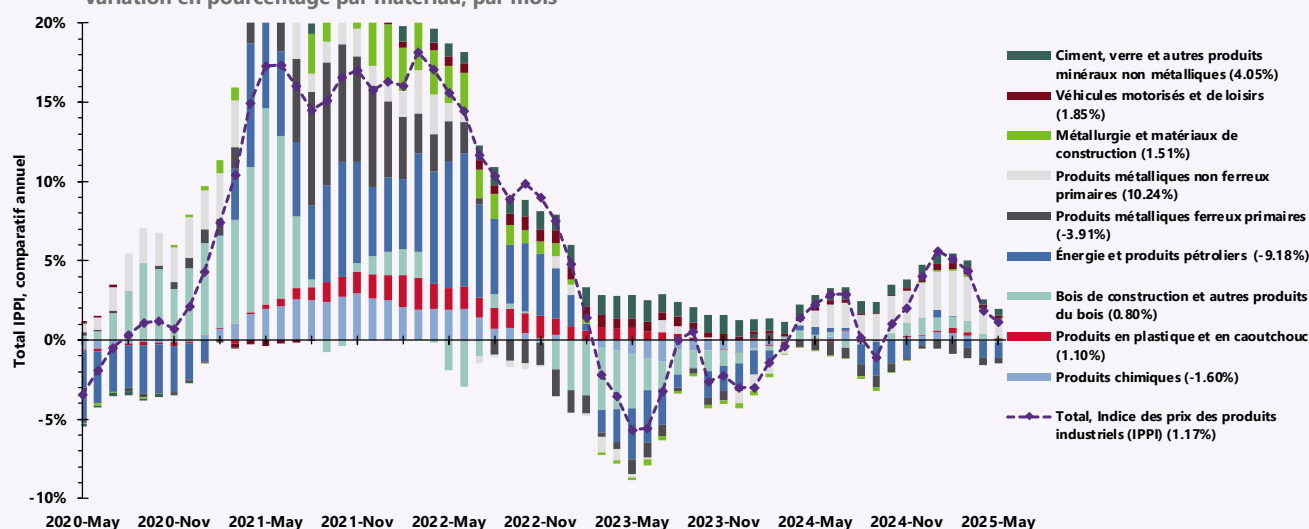
D'après les dernières données de mai, l'IPPI a augmenté de 1,17 % d'une année sur l'autre, ce qui montre une tendance au ralentissement de l'inflation depuis le début de l'année (5,6 % en janvier). Cela serait dû en grande partie à la suppression de la taxe sur le carbone le 1er avril, qui a un effet négatif ponctuel sur l'inflation d'une année sur l'autre qui durera jusqu'en mars 2026, ce qui explique le ralentissement accéléré par rapport au taux de 4,38 % enregistré en mars.

Un autre facteur important est la fluctuation du taux de change CAD/USD, qui est maintenant revenu aux mêmes niveaux qu'en octobre de l'année dernière. Toutefois, les conflits mondiaux et dus aux droits de douane continuent de faire peser l'incertitude sur les prix des produits de base, la volatilité jouant un rôle plus important que les hausses de prix proprement dites.

IPPI

Variation annuelle du coût de la construction

Variation en pourcentage par matériau, par mois



Source : StatCan, ACC





Produits énergétiques

D'une année sur l'autre, les prix des produits énergétiques ont chuté en mai (-9,18 %) et en avril (-10,59 %), sous l'effet de la baisse des prix du pétrole brut. Conséquence directe de l'accélération de la réduction de la production par l'OPEP+, le pétrole WCS est passé d'environ 60 \$ US à environ 50 \$ US le baril.

Malheureusement, cette situation n'a pas duré jusqu'à la seconde moitié du mois de juin, les marchés mondiaux ayant été surpris par l'escalade rapide du conflit entre Israël, l'Iran et les États-Unis. Les prix du pétrole sont remontés à plus de 60 \$ le baril. À l'heure où nous écrivons ces lignes, les prix du brut WTI viennent de passer de 74 \$ à 66 \$. Dans l'ensemble, les prix du pétrole brut ont perdu pied, mais où cela s'arrêtera-t-il? Il est tout simplement impossible de le savoir. Cette mesure incite davantage le Canada à investir dans son infrastructure énergétique, mais elle augmentera également le coût de l'énergie dans le secteur de la construction.

Le pétrole brut n'est pas le seul produit énergétique à connaître une évolution. LNG Canada a produit son premier gaz naturel liquéfié le 22 juin. Le gaz naturel a longtemps été limité par la portée des gazoducs aux marchés nationaux et américains. La liquéfaction du gaz permet à l'entité dirigée par Shell d'exporter du gaz à l'étranger, ce qui « liquéfie » également le marché rigide du gaz naturel. Ces exportations ont un effet inflationniste pour les Canadiens, qui achetaient auparavant l'offre excédentaire à prix réduit.

Produits métalliques ferreux primaires

Les prix des produits métalliques ferreux primaires ont baissé depuis leur forte augmentation pendant la pandémie, en grande partie à cause d'une offre excédentaire mondiale persistante des produits sidérurgiques, en particulier en provenance de Chine. Il semble toutefois que le vent soit en train de tourner en raison de conditions politiques moins qu'idéales. En mai 2025, les prix de cette catégorie de produits étaient inférieurs de 3,91 % à ceux de l'année précédente, mais ils ont augmenté de 3,38 % depuis février 2025. Cette augmentation fait suite à l'annonce de nouveaux droits de douane américains à la fin du mois de janvier, alors que l'IPPI global a diminué de 1,15 % au cours de la même période.

Nous prévoyons de nouvelles augmentations des prix des produits métalliques ferreux lors de la publication des données de juin 2025, influencées par la récente escalade des droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium (doublés à 50 % à compter du 4 juin 2025) et les mesures de rétorsion potentielles dont le premier ministre Mark Carney a menacé de faire usage. Les droits de douane américains, bien qu'ils visent ostensiblement à protéger les industries américaines, sont largement inefficaces pour atteindre cet objectif. Au contraire, l'augmentation des coûts et les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales sont leur principal effet. Si les réalités économiques prévalent, ces droits de douane sur l'acier et d'autres produits ne devraient plus avoir de raison d'être d'ici le prochain rapport; toutefois, il n'est pas certain que le paysage politique actuel suive une telle trajectoire.





Bois de construction et autres produits du bois

Les produits du bois dans leur ensemble ont été stables au cours des deux dernières années, surtout par rapport à la période de la pandémie. Néanmoins, certains mouvements récents ont été observés. Un bond a été enregistré dans notre dernier rapport et une nouvelle hausse a été observée à la suite des tarifs de février à mars. En mai, les prix des produits du bois d'œuvre n'ont augmenté que de 0,8 % d'une année sur l'autre, ce qui représente une baisse de 6 % par rapport à avril. Cette baisse est due à la diminution des prix des bois résineux (-9 %) et à la faiblesse de la demande dans le secteur résidentiel en mai, où le bois d'œuvre est un intrant essentiel. Les prix pourraient à nouveau être affectés pour les chiffres de juin en raison de la grève de la construction résidentielle au Québec.



Ciment, verre et autres produits minéraux non métalliques

Le ciment, le verre et d'autres produits minéraux non métalliques sont indispensables à la construction civile lourde. Au premier trimestre, le taux d'inflation d'une année sur l'autre pour cette catégorie de produits (+5,53 %) a suivi de près la moyenne industrielle globale (+5,03 %). Cependant, il a commencé à dépasser cette moyenne en avril (+3,48 % contre +1,88 %) et en mai (+4,05 % contre +1,17 %). Il est intéressant de noter que cela s'est produit alors que des matériaux clés comme le ciment font partie des quelques exemptions des droits de rétorsion canadiens sur les importations américaines, et que le béton prêt à l'emploi est dominé par l'offre locale.

En mai, les deux ont connu des hausses de prix significatives : le ciment a augmenté de 4,71 % d'une année sur l'autre, tandis que le béton prêt à l'emploi a augmenté de 6,09 %. Il s'agit là d'un curieux contraste dans la tendance observée depuis janvier. L'inflation du ciment a considérablement ralenti par rapport à 15,71 %, mais l'inflation du béton commence tout juste à prendre de l'ampleur par rapport à 3,02 %. Bien qu'il puisse être tentant de supposer que les variations du prix du ciment influencent les coûts du béton, notre analyse n'a pas révélé de relation significative sur le plan statistique.

Indice des prix de la construction de bâtiments

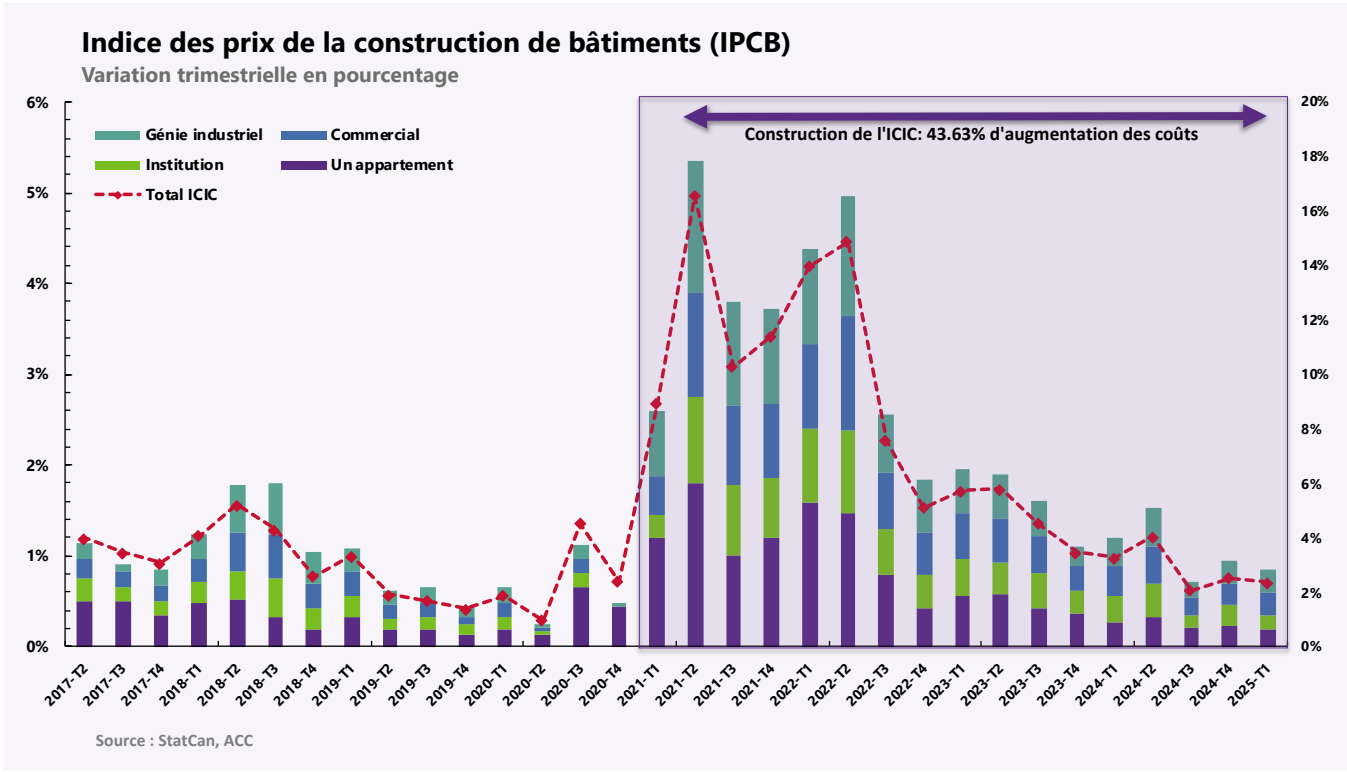
L'indice des prix de la construction de bâtiments (IPCB) suit le coût total de la construction d'un bâtiment type, par type de bâtiment, au niveau de la région métropolitaine de recensement (RMR). Il tient compte des principales dépenses, notamment le terrain, la main-d'œuvre et les matériaux, ce qui permet de comprendre comment les fluctuations dans ces marchés se traduisent en coûts totaux de construction.

L'inflation dans le secteur de la construction ralentit de manière constante et significative depuis le début de 2022, tant dans le secteur résidentiel que dans le secteur non résidentiel, et la tendance s'est poursuivie au T1 2025 : l'IPCB composite ICIC n'a augmenté que de 0,71 % en glissement trimestriel. Un examen de plus près de ces divisions révèle que les plus grosses augmentations proviennent de divisions importantes, celles qui dépendent grandement du commerce avec les États-Unis. Le matériel de transport (+1,65 %), les fabrications métalliques (+1,55 %) et les charpentes métalliques (+1,13 %) occupent les trois premières places et sont tous des produits fabriqués à partir d'acier. À l'autre extrémité, nous avons l'électricité (+0,00 %), les aménagements extérieurs (+0,10 %), les travaux de terrassement (+0,16 %). Les variations en pourcentage sont calculées à partir de la moyenne pondérée des bâtiments résidentiels et non résidentiels.

Avant la pandémie, les coûts variaient considérablement d'un sous-secteur à l'autre. Ces écarts se sont comblés en 2022 et sont restés faibles. Plus récemment, cependant, les projets institutionnels ont commencé à diverger, leur inflation ayant ralenti davantage que les autres sous-secteurs. Le facteur clé est le fléchissement des prix dans les métiers MEP, qui représentent une part plus importante du coût total dans les bâtiments institutionnels (comme les écoles et les hôpitaux) que dans les autres constructions non résidentielles. Les prix de l'électricité ont baissé de 1,12 % en glissement trimestriel et les coûts de la lutte contre les incendies sont restés stables. Le matériel de transport a quant à lui enregistré la plus forte augmentation, soit 2,59 %.



IPCB

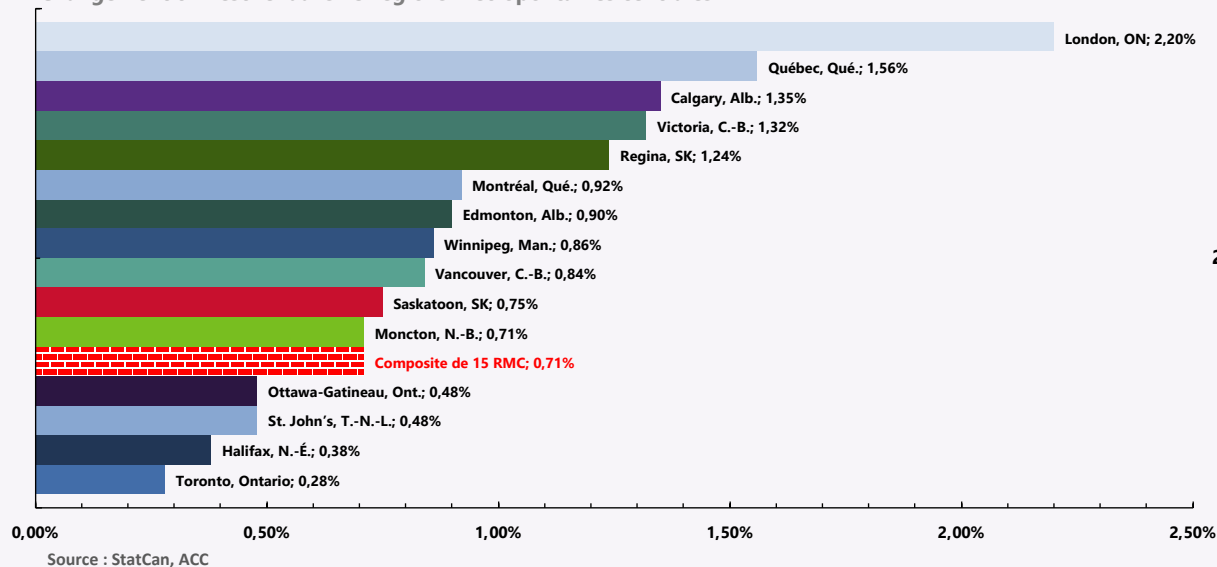


À l'échelle régionale, 10 des 15 RMR ont affiché une croissance supérieure à la moyenne nationale (0,71 %). London a pris la tête avec 2,20 %, tandis que le modeste gain de 0,28 % de Toronto (compte tenu de sa pondération considérable) a tiré la moyenne vers le bas.

IPCB-RMR

Changements de l'IPCB pour la construction ICIC

Changement trimestriel dans 15 régions métropolitaines centrales



2025-T1

Conditions d'affaires et perspectives d'avenir

Évolution des conditions et des perspectives économiques

[L'Enquête sur les perspectives des entreprises – Premier trimestre de 2025](#) suggère une évolution de l'optimisme prudent du dernier trimestre vers une prudence généralisée, l'escalade des tensions commerciales aux États-Unis assombrissant les perspectives de la demande. La baisse des prévisions de ventes, en particulier chez les exportateurs, a annulé le soutien apporté par les précédentes baisses de taux d'intérêt et a laissé à la plupart des entreprises des capacités de production et de main-d'œuvre inutilisées, ce qui a incité nombre d'entre elles à reporter leurs dépenses d'investissement et leurs embauches jusqu'à ce que les risques liés à la politique se dissipent. 32 % des entreprises planifient désormais en supposant qu'il y aura une récession, contre 15 % au cours des deux derniers trimestres. Deux tiers des personnes interrogées s'attendent à ce que les droits de douane augmentent le coût des intrants autres que la main-d'œuvre, et la plupart prévoient de répercuter au moins une partie de ces augmentations sur les prix de vente, ce qui renforce les prévisions d'inflation à court terme, même si la demande se ralentit.



Défis et obstacles pressants

Les résultats de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2025 offrent un examen plus approfondi des obstacles auxquels les entreprises de l'industrie de la construction sont confrontées. Parmi les dix principaux obstacles identifiés dans l'enquête, cinq sont liés aux coûts (+8,8 pp) et trois sont liés à la main-d'œuvre (+ 0,2 pp). Par rapport au T1, les préoccupations liées au coût de l'assurance (+5,9 %) ont dépassé celles concernant le recrutement de personnel qualifié (-4,1 %) et se situent désormais juste en dessous de l'inflation (+1,8 %), qui est depuis longtemps en tête des préoccupations. Alors que les effets de l'incertitude politique et économique se font sentir aux quatre coins du monde, les entreprises sont confrontées à des primes d'assurance de plus en plus élevées. Ces coûts persisteront même si les droits de douane sont supprimés demain, ce qui pèsera durablement sur les entreprises canadiennes. La construction reste en tête de tous les secteurs pour ce qui est des obstacles liés à la main-d'œuvre (44,9 %), tandis que les craintes d'une récession et d'une main-d'œuvre vieillissante se traduisent par de fortes augmentations des fluctuations de la demande des consommateurs (+6,2 pp) et des difficultés à retenir les employés qualifiés (+6,0 pp).

Notamment, même si les obstacles à la chaîne d'approvisionnement ont augmenté globalement de 6,6 pp — ce qui englobe les difficultés à obtenir des intrants de l'étranger (+8,1 pp) ou à l'intérieur du Canada (+3,5 pp), ainsi que le maintien des niveaux de stocks (+0,7 pp) — ils ne constituent toujours pas un problème majeur. Cela suggère que les droits de douane actuels n'incitent pas les entreprises à restructurer leurs chaînes d'approvisionnement. Comme les projets de construction impliquent de longs cycles de planification, des commandes sur mesure et des contrats complexes, les retards peuvent s'avérer extrêmement coûteux. Les politiques protectionnistes tendent donc à éroder l'efficacité sans protéger véritablement les producteurs nationaux.

Conditions commerciales

Géographie	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	YK	HNT	NU	CAN
Inflation	-10,1 pp	#N/A	20,3 pp	-11,7 pp	-9,7 pp	2,6 pp	18,7 pp	0,6 pp	-12,4 pp	30,9 pp	#N/A	#N/A	17 pp	1,8 pp
Coût de l'assurance	-14,6 pp	1,7 pp	16,6 pp	-6,7 pp	8,3 pp	9,1 pp	8 pp	-3,4 pp	-15,4 pp	18,4 pp	#N/A	#N/A	3,5 pp	5,9 pp
Taux d'intérêt et coûts d'endettement	23,2 pp	-12,6 pp	3,4 pp	2 pp	6 pp	3,7 pp	31,2 pp	-20,7 pp	-25,2 pp	19,8 pp	#N/A	#N/A	-4,1 pp	2,1 pp
Coût des intrants	9,1 pp	-11 pp	31,5 pp	13,2 pp	6 pp	5,7 pp	26,5 pp	4,5 pp	-30 pp	19,1 pp	#N/A	#N/A	17,3 pp	3,4 pp
Recrutement de salariés qualifiés	10,3 pp	9,3 pp	13,1 pp	-6,1 pp	-30,8 pp	-11,8 pp	3,3 pp	9,8 pp	8,8 pp	31,1 pp	#N/A	#N/A	-2,9 pp	-4,1 pp
Fluctuations de la demande des consommateurs	-2 pp	-11,8 pp	12,7 pp	-0,3 pp	15,8 pp	4,5 pp	20,7 pp	-11 pp	-13,7 pp	21 pp	#N/A	#N/A	-4,4 pp	6,2 pp
Pénurie de main-d'œuvre	0,4 pp	-1,3 pp	2,8 pp	-4,9 pp	-10,6 pp	7,1 pp	-13,4 pp	18 pp	-8,5 pp	28,3 pp	#N/A	#N/A	7,6 pp	3 pp
Rétention de personnel diversifié	4,6 pp	-1,2 pp	2,8 pp	-4,8 pp	-2,7 pp	7,5 pp	2,3 pp	8,9 pp	-7,1 pp	27,8 pp	#N/A	#N/A	-21,6 pp	6 pp
Frais de transport	-21,4 pp	1,9 pp	-8,7 pp	-2,8 pp	8,9 pp	-5,6 pp	-4,2 pp	-12,5 pp	-3,5 pp	3,9 pp	#N/A	#N/A	#N/A	-1 pp
Concurrence croissante	13,7 pp	6 pp	4,7 pp	0,9 pp	-26,5 pp	18,4 pp	16,7 pp	-7,4 pp	-15,9 pp	-2,6 pp	#N/A	#N/A	-9,6 pp	-1,3 pp

Les constructeurs de la Columbia-Britannique envoient des signaux « rouges » pour les perspectives du T2. La production locale d'intrants essentiels tels que les barres d'armature et l'acier de construction étant pratiquement inexistante, ils subissent de plein fouet les droits de douane de 25 %, tandis que de nouvelles règles provinciales (dispositions relatives aux logements adaptables et aux séismes, code de l'étape zéro carbone) menacent d'aggraver les pressions sur les coûts. Le climat pourrait s'améliorer lorsque la législation sur le paiement rapide, attendue depuis longtemps, entrera en vigueur, ce qui atténuera les tensions liées à la trésorerie et alignera la Colombie-Britannique sur d'autres provinces telles que l'Ontario et l'Alberta.

Quel est l'avenir du secteur?

Après les élections, le consensus politique s'est établi autour de la nécessité de construire — et rapidement — avec un soutien bipartisan. Une enveloppe de défense élargie élargit le champ de la construction, tandis que les projets de logement et d'infrastructure restent centraux, soutenus par des flux de financement dédiés et une politique fiscale favorable.

À l'aube du second semestre 2025, le secteur canadien de la construction est confronté à une demande sous-jacente solide et à une incertitude stratégique accrue. Sur le plan intérieur, les baisses de taux ont facilité le financement, mais l'assouplissement monétaire est au point mort. Bien que ce soit peut-être moins direct pour les entrepreneurs, les entreprises sont toujours sur le qui-vive, pesant leurs décisions d'investissement dans un climat où la peur et l'incertitude l'emportent sur les dommages réels aux profits. L'activité immobilière continue de ralentir par rapport aux dernières années, mais la construction se développe pour répondre aux problèmes chroniques d'accessibilité, en délaissant les logements individuels au profit de logements plus denses et en augmentant les infrastructures du secteur public. Alors que le chômage augmente, ce qui pose des risques plus larges pour l'économie nationale, le secteur lui-même est toujours confronté à des vacances de compétences plutôt qu'à un excédent de main-d'œuvre.

Le risque des coûts est lié à deux variables : l'argent et les matériaux. Le coût du financement et de l'assurance reste l'une des principales préoccupations du secteur. En ce qui concerne les intrants, les prélèvements sur l'acier, l'aluminium et d'autres produits de base importants ne sont toujours pas résolus. La déclaration du président Trump (au moment de la rédaction du présent document) selon laquelle il met fin à tous les pourparlers avec le Canada ajoute une nouvelle couche d'incertitude et menace les chaînes d'approvisionnement nord-américaines. Bien que ces déclarations soient souvent renversées, aucun progrès significatif n'a été enregistré à ce jour dans les négociations commerciales. Le pic du T1 a fait place à des prix au comptant plus calmes en avril et en mai, mais la volatilité reste la règle plutôt que l'exception. Les fournisseurs et entrepreneurs canadiens souhaitent prévoir les fluctuations des coûts des intrants importés et intégrer une certaine flexibilité dans leurs stratégies d'approvisionnement, mais ils risquent d'avoir de plus en plus de mal à le faire si le gouvernement impose l'approvisionnement sur le marché intérieur.

Dans l'ensemble, la voie à suivre est constructive, mais étroite. La demande est aussi forte qu'elle ne l'a été depuis des décennies, répartie entre les différents segments et soutenue par des priorités publiques claires. Cependant, le succès dépendra de l'agilité de la planification des investissements, de la rigueur des achats et d'une stratégie proactive en matière de main-d'œuvre. Les entreprises qui traitent l'incertitude comme un paramètre de conception et non comme un post-scriptum transformeront l'élan d'aujourd'hui en un positionnement à long terme.

Vers l'avenir : Considérations économiques et politiques clés

- **Vent arrière en financement :** Après 225 points de base de réductions cumulées depuis la mi-2024, le taux directeur s'établit à 2,75 % et la déclaration de juin de la Banque a laissé entrevoir un nouvel assouplissement en cas de ralentissement de la croissance. Pour les projets ICI et les projets d'immeubles de grande hauteur qui avaient été mis en veilleuse lorsque le coût de l'argent était supérieur à 5 %, de nombreux pro formas franchissent aujourd'hui les taux de rendement interne de 6 à 7 %. Il faut s'attendre à ce que les projets de construction de centres de données, de laboratoires et d'entrepôts qui ont été mis en veilleuse reviennent dans les appels d'offres au cours des neuf à douze prochains mois.
- **Le projet de loi C-5 risque d'alourdir la demande civile :** Adoptée le 26 juin, cette loi permet au cabinet de qualifier les projets « d'intérêt national » et de réduire les délais d'approbation fédérale à moins de 24 mois. Désignations attendues à la première vague : les routes Ring-of-Fire, le corridor de l'hydrogène de l'Atlantique et les pipelines de carbone des Prairies. Il faut s'attendre à d'éventuelles pauses ordonnées par les tribunaux — des groupes autochtones ont déjà promis de contester les clauses « Henry VIII » du projet de loi.
- **Les produits préfabriqués passent du stade de projet pilote à celui d'outil politique :** Le Fonds canadien d'infrastructure pour le logement, d'un montant de 6,8 G\$, et le catalogue national de conception des logements qui l'accompagne intègrent les méthodes de fabrication en usine dans le programme de logement de base d'Ottawa. Le bulletin de mars 2025 de Toronto Building simplifie les permis en acceptant les certificats d'usine CSA A277 au lieu des inspections sur place.
- **La main-d'œuvre comme facteur d'augmentation des coûts :** Les départs à la retraite s'accroissent dans tous les corps de métier, au moment même où la demande d'infrastructures augmente. L'immigration sera certes utile, mais les récentes coupes dans les programmes d'Entrée express pour les métiers et les travailleurs étrangers temporaires limitent la capacité de remplacement. Il faut s'attendre à des primes pour les métiers du Sceau rouge et à un intérêt croissant pour l'automatisation des chantiers et la préfabrication afin d'atténuer l'écart.
- **Les prix des matériaux sont modérés... pour l'instant :** L'IPPI n'a augmenté que de 1,17 %, et les données sur les permis d'avril montrent une baisse de 6,6 %, ce qui indique un soulagement du côté de la demande. Il se peut que le choc tarifaire soit encore latent et qu'il se répercute sur les chaînes d'approvisionnement. L'incertitude se situe au niveau du fret : l'assurance contre les risques de guerre sur les routes du Golfe est passée de 0,3 à 0,5 % de la valeur du fret après les tensions sur l'Ormuz à la fin du mois de juin, et les détours de conteneurs allongent les délais d'approvisionnement en raccords d'acier en Asie. Il faudra garder un œil sur les devis d'expédition au T3.



Pour plus d'information sur ce rapport ou sur les travaux actuellement menés par l'ACC afin de résoudre ces problèmes, veuillez envoyer un courriel à Yunhan Liu, analyste, économie et politique, à yliu@cca-acc.com.



Association canadienne
de la construction
Services axés sur les
pratiques exemplaire